

Commémorer : l'expérience des Archives diplomatiques

Isabelle Richefort

Citer ce document / Cite this document :

Richefort Isabelle. Commémorer : l'expérience des Archives diplomatiques. In: La Gazette des archives, n°236, 2014. Commémorer. pp. 249-259;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2014_num_236_4_5182

Document généré le 15/03/2017

Commémorer : l'expérience des Archives diplomatiques

Isabelle RICHEFORT

Bien qu'elle ne soit pas représentée dans le Haut comité des Commémorations nationales, la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères et du Développement international prend régulièrement part à des actions de commémoration organisées pour conserver la conscience nationale d'un événement de l'histoire collective et pour servir d'exemple et de modèle. Elle est parfois à l'origine de celles-ci, mais le plus souvent elle s'associe à des initiatives nationales ou internationales ou répond aux demandes des postes diplomatiques et consulaires.

Les Archives diplomatiques participent, naturellement, aux commémorations nationales lorsque celles-ci s'inscrivent dans un cadre plus large et mettent en jeu les relations avec l'étranger (Révolution française, abolition de l'esclavage et de la traite négrière, guerre de 1914-1918). Elles s'intéressent également aux grands moments de la vie diplomatique internationale, comme les congrès et la signature de traités de paix (traités de Westphalie, traité d'Utrecht, congrès de Vienne, traité de Paris, CECA, traité de Rome, traité de l'Élysée) ainsi qu'aux événements (chute du mur de Berlin, putsch de Moscou, chute de Salvador Allende) et aux personnages marquants de la scène internationale (Vergennes, Briand, de Gaulle). Enfin elles répondent aux sollicitations des chefs de postes diplomatiques et consulaires qui souhaitent marquer la mise en place des relations diplomatiques entre la France et leur pays de résidence.

Trois types d'actions peuvent être examinés : l'organisation d'expositions et de colloques, les publications de documents et, enfin, les actions multiples menées dans le cadre d'une commémoration plus large.

Organisation d'expositions et de colloques

Seuls deux traités de paix ont donné lieu, au cours des deux dernières décennies, à l'organisation par la direction des Archives, à la fois d'un colloque international et d'une exposition ambitieuse : la commémoration du 350^e anniversaire des traités de Westphalie en 1998 et celle du 150^e anniversaire du traité de Paris de 1856 en 2006.

Les traités signés le 24 octobre 1648 en Westphalie ont mis fin, pour une grande partie de l'Europe, à la guerre dite de Trente Ans et ils ont établi un nouvel ordre européen favorable à la France, qui obtint des droits sur l'Alsace. La dimension essentielle de cette date dans l'histoire de l'Europe – et notamment des relations franco-allemandes – ainsi que la place importante accordée à cette paix dans l'enseignement de l'histoire de France motivent l'implication de la direction des Archives dans la commémoration du 350^e anniversaire de cette paix. Elle a ainsi organisé un colloque avec l'université de Paris IV-Sorbonne à Paris, au Centre de conférences internationales, du 24 au 26 septembre 1998, réunissant les spécialistes français et étrangers de la période. Les actes de ce colloque, publiés aux PUF, apportent un éclairage nouveau sur ces événements qui ont défini des principes auxquels les générations suivantes se sont volontiers référées : à la suite de la réorganisation politique de l'espace européen, renforçant l'identité et la puissance des États, l'idée s'impose qu'il faut combattre toute tentation de monarchie universelle, toute hégémonie et toute prépondérance, ce qui annonce l'équilibre européen, le concert européen, voire la construction européenne. Une exposition de plus de deux cents pièces (traités, correspondance diplomatique, armes, tableaux et médailles), à l'hôtel de la Monnaie de Paris, a accompagné ce colloque¹.

En 2006, c'est à la fois le 150^e anniversaire du traité de Paris et l'installation des services du ministère des Affaires étrangères dans les nouveaux locaux du Quai d'Orsay qui ont donné lieu à deux actions de commémoration de même nature. Réuni en 1856 dans le Palais du Quai d'Orsay pour mettre fin à la guerre de Crimée, le congrès fut l'occasion d'un incontestable rééquilibrage de l'Europe – après une période de relative mise à l'écart de la France consécutive au congrès de Vienne de 1815 – et il a marqué le début d'une période fondamentale dans le processus de modernisation du continent européen. Un colloque

¹ *1648, la paix de Westphalie : vers l'Europe moderne*, catalogue de l'exposition organisée par la direction des Archives et de la Documentation (ministère des Affaires étrangères) et la direction des Monnaies et Médailles (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie) à Paris, hôtel de la Monnaie en 1998, Paris, Imprimerie nationale, 1998.

international, organisé par les Archives diplomatiques, l'université Paris IV-Sorbonne et le Souvenir napoléonien¹, a mis en évidence l'apport de cette paix et une exposition, organisée au musée de l'Armée, a permis de présenter au public le traité de paix et des documents, objets et œuvres d'art illustrant le contexte et les enjeux des négociations². Un autre grand congrès de paix, le congrès de Vienne, dont on commémorera en 2015 le 150^e anniversaire, donnera lieu à une exposition au musée Carnavalet. Un large public pourra alors découvrir les actes du congrès, les traités de Paris de 1814 et 1815, un choix de documents concernant les négociations ainsi que des œuvres et objets d'art prêtés par différents musées.

En 2008, c'est à l'initiative du ministère tchèque des Affaires étrangères et de l'ambassade de France à Prague – qui ont souhaité marquer simultanément le quatre-vingt-dixième anniversaire de la fondation de la Tchécoslovaquie et les présidences successives du conseil de l'Union européenne par la France puis par la République tchèque – qu'a été organisée l'exposition « La naissance de la Tchécoslovaquie et la France : un chemin commun vers une Europe démocratique (1914-1925) », présentée tout d'abord à Prague (Palais toscan), puis à Paris (musée de l'Armée), du 25 juin au 21 septembre 2009. Un catalogue d'exposition associant des études historiques et des notices de présentation des documents a été publié³.

La nécessité d'établir un partenariat avec un musée parisien contraint la direction des Archives à limiter le nombre de ses expositions ambitieuses, susceptibles d'attirer un public assez large. À côté de celles-ci, des présentations plus modestes de documents sont régulièrement organisées au centre des Archives diplomatiques de La Courneuve, généralement à l'occasion de colloques auxquels elle apporte son soutien : paix des Pyrénées de 1659 (2009), concile Vatican II⁴ (2012), traité d'Utrecht de 1713 (2013), traité de Paris de

¹ AMEIL (Gilbert), NATHAN (Isabelle) et (SOUTOU) Georges-Henri (dir.), *Le Congrès de Paris (1856), un événement fondateur*, Bruxelles, Bern, Berlin, Francfort-sur-le-Main, New York, Oxford, Vienne, 2009.

² *Napoléon III et l'Europe : 1856, le congrès de Paris*, exposition à Paris au musée de l'Armée, du 28 septembre au 28 décembre 2006, organisée par Mireille Musso et le général Robert Bresse, Versailles, éd. Artlys, 2006.

³ *La naissance de la Tchécoslovaquie et la France : un chemin commun vers une Europe démocratique, 1914-1925*, catalogue de l'exposition (Prague, Palais toscan, 28 octobre-28 novembre 2008, puis, Paris, musée de l'Armée, 25 juin-21 septembre 2009) organisée par l'Ambassade de France en République tchèque, l'Ambassade de la République tchèque en France, les Archives du ministère des Affaires étrangères et européennes de la République française, et al.

⁴ BARBICHE (Bernard) et SORREL (Christian) (dir.), *La France et le concile Vatican II*, Paris, direction des Archives, ministère des Affaires étrangères, Bruxelles, PIE-P. Lang, DL 2014.

1763 (2013). De petites expositions de documents, d'une durée limitée, sont également organisées à l'Hôtel du ministre des Affaires étrangères au Quai d'Orsay, pour des journées portes ouvertes ou les Journées européennes du patrimoine, ou encore pour des visites de chefs d'État ou de gouvernements : ainsi, en 2008, la visite du président Shimon Peres a donné lieu à une exposition sur le soixantième anniversaire de la création de l'État d'Israël¹ et, en 2011, c'est le soixantième anniversaire de la création du CNF (Comité national de la France libre) qui a été retenu pour les Journées du patrimoine au Quai d'Orsay. La réalisation de fac-similés et d'expositions sur affiches, destinés aux services culturels à l'étranger, est exceptionnelle (traité de Versailles de 1783, appelé aussi paix de Paris, et traité de l'Élysée de 1963).

Signalons également le soutien apporté à l'organisation d'un certain nombre de colloques, comme celui sur « La guerre du Vietnam et l'Europe »² à l'occasion de l'anniversaire des accords de Paris (1973), et l'organisation de tables rondes et de conférences, en liaison avec l'Association des amis des Archives diplomatiques – en particulier celle consacrée à Aristide Briand dont on a célébré en 2012 le 150^e anniversaire de la naissance – et qui ne donnent pas lieu à des publications. La direction des Archives apporte aussi régulièrement son concours, par des recherches et reproductions de documents, aux demandes des chefs de postes diplomatiques et consulaires qui souhaitent marquer par une exposition le souvenir d'un grand moment des relations diplomatiques de la France avec leur pays de résidence ou le début de ces relations diplomatiques : à titre d'exemple peuvent être cités le soixantième anniversaire des relations avec la Nouvelle-Zélande (2004), le bicentenaire de la naissance de Ferdinand de Lesseps (Barcelone, 2005), le quatre-vingtième anniversaire du protocole de Genève de 1925 (2005), le quarantième anniversaire des relations diplomatiques avec la Mongolie (2005), les cent trente ans de relations diplomatiques avec la Roumanie (2009-2010), ou encore les vingt ans de la reprise des relations diplomatiques de la France avec la République de Lituanie, qui n'a jamais reconnu l'annexion des pays baltes par l'Union soviétique (2011)³.

¹ Cette présentation de documents a été reprise dans une exposition virtuelle sur le site Internet du ministère des Affaires étrangères : « Genèse de l'État d'Israël à travers les archives diplomatiques françaises ».

² VAÏSSE (Maurice) et GOSCHA (Chris) (dir.), *La guerre du Vietnam et l'Europe 1963-1973*, Bruxelles-Paris, Bruylant, 2003.

³ « L'indépendance perdue et retrouvée, la France et les indépendances baltes 1921-1991 », journée d'étude le 23 novembre 2011 au centre des Archives diplomatiques de La Courneuve, avec la participation de chercheurs et diplomates français et étrangers.

Les publications sous forme papier et en ligne

Les actions de commémoration se traduisent aussi par la publication d'ouvrages, réalisés pour l'essentiel à partir de documents conservés aux Archives diplomatiques et, bien souvent, avec le concours des professeurs chargés de la publication des documents diplomatiques français.

Les publications sous forme papier

Ainsi, à l'occasion du quarantième anniversaire de la signature des accords d'Évian en 2002, un ouvrage a été publié, sous la direction du professeur Maurice Vaïsse, *Vers la paix en Algérie*, recueil de textes provenant des archives du ministère des Affaires étrangères, qui encadrent largement la négociation (mai 1961-mars 1962) : procès-verbaux de négociations, notes préparatoires, lettres, télégrammes, documents de travail du gouvernement français et de sa délégation. Est également reproduit dans l'ouvrage le texte original des accords d'Évian, qui n'est publié in extenso ni au *Journal officiel* du 20 mars 1962 ni dans la publication de la Documentation française. Cet ouvrage a été réédité en 2012, lors du cinquantième anniversaire de ces accords.

En 2008, le quarantième anniversaire des événements de mai 1968 a été marqué par la publication, sous la direction de Maurice Vaïsse, de dépêches diplomatiques évoquant la perception de ces événements dans différents pays du monde, *Mai 68 vu de l'étranger : les événements dans les archives diplomatiques françaises*¹. Une série de documents inédits qui, des démocraties populaires aux États-Unis en passant par les anciennes colonies, ont ainsi été portés à la connaissance du public qui renouvellent notre regard sur Mai 68. Ils révèlent ainsi que le général Bokassa suppliait de Gaulle de résister aux émeutiers, que les campus américains se passionnaient pour l'occupation de la Sorbonne et que les Chinois, en pleine révolution culturelle, célébraient la nouvelle « Commune de Paris ». Ces dépêches, notes et télégrammes témoignent des passions internationales qui entourent alors la « politique de grandeur » voulue par le général et mettent en évidence que les observateurs étrangers prennent en effet la mesure de l'extraordinaire transformation de la France dans les années soixante.

¹ BARBIER (Colette), CASSÉ (Victor), CHARMASSON (Thérèse) et VAÏSSE (Maurice), *Mai 68 vu de l'étranger : les événements dans les archives diplomatiques françaises*, Paris, Éditions CNRS, 2008.

En 2011, le vingtième anniversaire de l'unification allemande a donné lieu à la publication d'un autre ouvrage sous la direction de Maurice Vaïsse, avec Christian Wenkel, *La France et l'unification allemande* (Tallandier, 2011)¹. Si le débat concernant la position française face à l'unification a tourné jusqu'à présent essentiellement autour de la position du président de la République, ce recueil de documents permet de dépasser ce stade, en rappelant l'importance du travail accompli par les services diplomatiques, fondement des décisions de l'exécutif, et en montrant la multitude des points de vue. Grâce aux documents rassemblés dans ce volume, il est possible, à travers les écrits des diplomates français, de poursuivre les étapes les plus importantes de ce processus qui va du bouleversement en RDA à l'automne 1989 jusqu'à l'unification allemande, le 3 octobre 1990.

La commémoration de grands événements de la vie politique internationale donne lieu à d'autres types d'ouvrages, comprenant des études, des reproductions de documents et des notices. Pour le cinquantenaire du traité de la CECA en 2001, un livre de cette nature est paru sous la direction du professeur Georges-Henri Soutou, *L'Europe de Robert Schuman*², qui se proposait de permettre à un large public de prendre connaissance de l'état de la réflexion historique sur la contribution de Robert Schuman au développement de l'Europe communautaire et de mettre à disposition du public une partie des sources que possèdent les archives du ministère des Affaires étrangères sur ce sujet. En 2004, le centenaire des accords franco-britanniques du 8 avril 1904, connus sous le nom d'« Entente cordiale », a été l'objet d'un ouvrage illustré, sous la direction du professeur Vaïsse, constitué de textes généraux et de notices de présentation des documents publiés³. Si les relations franco-britanniques, au cours du siècle écoulé, sont loin d'avoir toujours été sereines, l'événement de 1904 est toujours invoqué comme la manifestation de la volonté politique des deux pays de surmonter leurs différends. Enfin à l'occasion du cinquantième anniversaire des relations diplomatiques avec la Chine un ouvrage collectif, associant études, notices et reproductions de documents, est publié aux Éditions Loubatières.

¹ VAÏSSE (Maurice) et WENKEL (Christian), *La France et l'unification allemande*, Paris, éditions Tallandier, 2011.

² ELDIN (Grégoire), FOURNIÉ (Pierre), MOINET-LE MENN (Agnès) et SOUTOU (Georges-Henri), *L'Europe de Robert Schuman*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2001.

³ VAÏSSE (Maurice) (dir.), *L'Entente cordiale*, Paris, Éditions Complexe, 2004.

D'autres publications, plus modestes et qui ont donné lieu à une diffusion interne au ministère des Affaires étrangères, peuvent être signalées : traité de Tilsit (2006) et cinquantenaire de la déclaration universelle des droits de l'homme (2008)¹.

Publications de documents en ligne

La mise à disposition de la direction des Archives de pages dédiées sur le site Internet du ministère des Affaires étrangères a ouvert la possibilité de publier des documents en ligne sous forme de sélection de documents et d'expositions virtuelles. Trois commémorations ont ainsi été accompagnées de la mise en ligne de documents : la chute du mur de Berlin, le putsch de Moscou et le coup d'État au Chili.

▪ La chute du mur de Berlin

En 2009, l'échantillon présenté, issu des fonds d'archives dont le ministère des Affaires étrangères a décidé l'ouverture anticipée à l'occasion du vingtième anniversaire de la chute du mur de Berlin, se proposait d'illustrer, par des documents de forme et d'intérêt variés, le contenu des archives qui seront accessibles au public à partir du 9 novembre 2009. Cet échantillon a été préparé par la commission de publication des documents diplomatiques français, chargée de la période postérieure à 1954, présidée par le professeur Maurice Vaïsse, à partir d'un fonds mis immédiatement, dans son intégralité, à la disposition des chercheurs, et plus généralement du public : la sous-série Allemagne (1986-1990) de la direction d'Europe.

▪ Le putsch de Moscou

En 2011, pour le vingtième anniversaire du coup d'État réalisé à Moscou du 19 au 21 août 1991 par les conservateurs du Parti communiste de l'Union soviétique (PCUS), hostiles au nouveau « Traité d'union concertée des républiques » qui venait d'être négocié et, plus généralement, au programme de réformes du secrétaire général Mikhaïl Gorbatchev, cette même commission a préparé la publication en ligne d'un échantillon de documents conservés dans les fonds d'archives du ministère des Affaires étrangères.

¹ SOUTOU (Georges-Henri), *La France et la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948*, Paris, les Éditions du Diplomate, 2008.

▪ La chute d'Allende

Le quarantième anniversaire du 11 septembre 1973 a donné lieu à une nouvelle sélection de documents à partir des archives sélectionnées dans deux fonds distincts : ceux de la direction d'Amérique et ceux du cabinet du ministre des Affaires étrangères, Michel Jobert. Il ne s'agissait évidemment pas d'une sélection exhaustive. Outre les documents, ont été publiés sur le site un texte de Jean Mendelson, ancien directeur des Archives, bon connaisseur du Chili sous la dictature de Pinochet, ainsi que le témoignage d'un des diplomates en poste à Santiago du Chili à cette période, Loïc Hennekinne, ambassadeur de France.

La direction des Archives apporte également sa contribution à d'autres sites Internet qui publient des documents d'archives. Ainsi, elle a contribué en 2007 à l'enrichissement du site de la commémoration du cinquantième anniversaire du traité de Rome¹ par la publication d'une trentaine de documents conservés dans les Archives diplomatiques présentés, en complément d'un exposé historique du professeur Soutou, suivant les séquences chronologiques suivantes :

- « Les perspectives de relance (août 1954-mai 1955) » ;
- « De la conférence de Messine au rapport Spaak (juin 1955-avril 1956) » ;
- « Du rapport Spaak à la conférence de Venise (avril 1956-juin 1956) » ;
- « La conférence intergouvernementale (juin 1956-mars 1957) » ;
- « Réactions après la signature des traités (mars 1957- juillet 1957) ».

Une commémoration aux multiples facettes : le centenaire de la Première Guerre mondiale

La direction des Archives participe également aux grandes célébrations nationales lorsque celles-ci ont une dimension internationale importante. Elle a ainsi marqué le bicentenaire de la Révolution française en apportant un

¹ <http://www.traitederome.fr/fr/la-commemoration-du-cinquantenaire-du-traite-de-rome.html>

concours actif à l'organisation, en novembre et décembre 1989 dans les salons du ministre des Affaires étrangères, une exposition sur le thème de « La diplomatie pendant la Révolution française » et en publiant un livre sur les Français à l'étranger sous la Révolution¹. Elle a également pris part au guide des sources de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions² et au colloque préparé par la direction des Archives de France en 2008.

Actuellement, la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale donne lieu à plusieurs actions de commémoration de la part de la direction des Archives. Elle participe à l'élaboration du guide de recherche de la guerre 1914-1918, réalisé par le Service interministériel des Archives de France, et elle accompagnera les postes diplomatiques et consulaires dans les différentes actions qu'ils seront amenés à promouvoir à l'occasion du Centenaire. En outre, elle a défini, en relation avec la Mission du Centenaire, un programme ambitieux dans plusieurs domaines : la publication, la conservation, la numérisation et la valorisation des archives.

Publications

La principale contribution de la direction des Archives consiste dans la publication des documents diplomatiques français pour les années 1917-1919, et en particulier les papiers des négociations du traité de Versailles. L'année 1919, à elle seule, représentera trois ou quatre volumes sous la direction du professeur Robert Frank. Le premier volume de 1919 paraîtra en 2014.

Conservation

Le lancement de la campagne de restauration des archives de la conférence de la paix (documents emportés par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale et retrouvés en très mauvais état à Varsovie à l'issue du conflit), programmée sur plusieurs années, permettra d'ouvrir aux chercheurs des dossiers inédits.

¹ EVEN (Pascal) et CAUDE (Elisabeth), *Les Français à l'étranger et la Révolution*, Paris, ministère des Affaires étrangères, 1989.

² SIBILLE (Claire) (dir.), *Guide des sources de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions*, Paris, La Documentation française, 2007.

Numérisation et mis en ligne sur le site du Département

La numérisation et la mise en ligne des registres matricules militaires sont conservés dans les fonds des protectorats Maroc et Tunisie dans le cadre de la constitution d'une grande base de données relatives aux soldats ayant participé au conflit. La numérisation d'une partie du fonds photographique relatif au conflit est également envisagée.

Valorisation

Plusieurs actions de valorisation sont envisagées qui prennent la forme de colloques, d'expositions et de préparation de guides de recherche.

Une exposition virtuelle sera mise en ligne sur « Les Français à l'étranger et la Première Guerre mondiale » destinée à montrer l'attitude des différentes colonies de Français établis à l'étranger pendant la Première Guerre mondiale avec le souci de montrer comment ces colonies ont vécu le conflit, ont œuvré en faveur des combattants, ont exercé parfois des pressions sur les gouvernements locaux afin de les pousser à s'engager auprès de l'Entente. Les archives des postes diplomatiques et consulaires contiennent en effet de multiples informations sur la mobilisation patriotique de ces communautés pendant le conflit. Différents documents relatifs aux Français du Mexique ont été mis à titre d'exemple sur le site de la Mission du Centenaire. Deux autres expositions sont prévues, l'une en 2017 sur l'évolution du conflit avec l'entrée en guerre des États-Unis et la révolution russe et l'autre, en 2018, sur le retour de la paix et la réorganisation de l'Europe.

Trois colloques ou journées d'étude sont également envisagés, dont le premier aura lieu le 21 novembre 2014 : « Les entrées en guerre des diplomates et consuls lors de la Première Guerre mondiale ». Le deuxième, en 2016, portera sur l'aspect économique du conflit : « L'économie de guerre. Le Blocus ». Un troisième colloque international sur l'action des diplomates pendant le conflit en vue de la préparation de la conférence de la paix aura lieu en 2017.

Enfin, sera réalisée une étude des sources illustrant le rôle joué par la France auprès de ses alliés dans les années qui ont suivi le conflit : les Archives diplomatiques contiennent en effet des documents particulièrement intéressants et parfois largement inédits sur la coopération engagée dans les années qui ont suivi immédiatement le premier conflit mondial en Pologne, Tchécoslovaquie et Roumanie notamment. La figure des chefs des missions

militaires françaises, notamment celle restée très populaire en Roumanie du général Berthelot, pourra être rappelée à cette occasion.

Dans un monde où l'interdépendance des États n'a jamais été aussi forte, les Archives diplomatiques ont pour mission de rappeler, à partir des sources dont elles disposent, le souvenir de ces grandes dates de l'histoire des relations de la France avec les différents pays d'Europe, puis du monde avec lesquels elle a été en relation : guerres, alliance, paix, évolution du droit des gens, construction d'un système international fondé sur le droit. Cette mise à disposition s'effectue suivant différentes modalités : publications scientifiques (actes de colloques, publication de documents diplomatiques), expositions, tables rondes et conférences. L'installation des Archives diplomatiques à La Courneuve, la réorganisation de la direction des Archives et la création d'un département des Publics, les partenariats noués avec l'université et la perspective de disposer d'un nouveau site Internet devraient permettre à la direction des Archives d'être, à l'avenir, plus présente encore dans le domaine des commémorations nationales, européennes et internationales.

Isabelle RICHEFORT
Conservateur général du Patrimoine
Adjointe au directeur des Archives
du ministère des Affaires étrangères et
du Développement international
isabelle.richefort@diplomatie.gouv.fr